

Questionnaire de Santé pour Mineur

Vous pouvez répondre à cet autoquestionnaire si êtes mineur au moment de la prise de la licence

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une fille un garçon

Ton âge: ans

Répondez aux questions suivantes par oui ou par non.

		Oui	Non
Durant les 12 derniers mois :			
1	Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	As-tu été opéré(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11	As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12	As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Depuis un certain temps : (plus de 2 semaines)			
13	Te sens-tu très fatigué(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14	As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15	Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
16	Te sens-tu triste ou inquiet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17	Pleures-tu plus souvent ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
18	Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aujourd'hui :			
19	Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
20	Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
21	Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Questions à faire remplir par tes parents :			
22	Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
23	Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
24	Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié et de son représentant légal.

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Ainsi, il n'est pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique du Tennis de Table.

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez en remplissant le coupon ci-dessous, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Ce questionnaire est confidentiel et ne doit être remis qu'à un médecin si nécessaire.

ATTESTATION

(Coupon à découper et à joindre avec la demande de licence)

Je soussigné :

NOM : _____

PRENOM : _____

N° de licence : _____

déclare avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé.

Je sais qu'à travers cette attestation, et comme cela est précisé dans la circulaire administrative de la FFTT, j'engage ma propre responsabilité et qu'en aucun cas celle de la FFTT ne pourra être recherchée.

Date et signature du joueur mineur

Date et signature du représentant légal obligatoire

CERTIFICAT MÉDICAL POUR LA PRATIQUE DU TENNIS DE TABLE

Recommandations de la commission médicale :

L'examen médical permettant de délivrer ce certificat :

- engage la responsabilité du médecin signataire de ce certificat (article R.4127-69 du code de la santé publique), seul juge de la nécessité d'éventuels examens complémentaires et seul responsable de l'obligation de moyen,
- ne doit jamais être pratiqué à l'improviste, sur le terrain ou dans les vestiaires avant une compétition, le certificat médical de complaisance est donc prohibé (article R4127-28 du code de la santé publique)

Le contenu et la rigueur de l'examen doivent tenir compte de l'âge et du niveau du compétiteur

Adultes :

Le médecin doit tenir compte que les principales contre-indications à la pratique du tennis de table sont :

- l'insuffisance coronarienne aiguë,
- l'insuffisance coronarienne traitée, instable,
- troubles du rythme non stabilisés
- insuffisance cardiaque évolutive
- cardiomyopathie

Toute autre pathologie grave ou chronique est à apprécier avec le médecin traitant.

Les chirurgies articulaires récentes ou prothèses seront des contre-indications temporaires

Il est préconisé une épreuve cardio-vasculaire d'effort et une surveillance biologique élémentaire chez le sujet :

- porteur d'une cardiopathie ou symptomatique
- asymptomatique ayant deux facteurs de risque cardio-vasculaire,
- souhaitant débiter ou reprendre la pratique en compétition, homme de plus de 40 ans, femme de plus de 50 ans,

Jeunes :

Il est conseillé pour le médecin de :

- tenir compte des pathologies dites « de croissance » et des pathologies antérieures liées à la pratique du tennis de table,
- consulter le carnet de santé
- constituer un dossier médico-sportif
- une mise à jour des vaccinations,

Jeunes : au-delà de 8h de pratique hebdomadaire ou souhaitant rejoindre un programme de détection Fédéral (modèle constitué par la commission médicale)

Recommande la réalisation :

d'un électrocardiogramme de repos,

d'un examen clinique effectué par un médecin du sport, et portant une attention particulière :

- aux troubles de la statique rachidienne pouvant être aggravées par la pratique du tennis de table,
- aux troubles ou aux douleurs articulaires évoquant une maladie de croissance ; notamment au niveau du dos, des coudes, des genoux ou des talons, préférentiellement atteints chez le pongiste.

Certificat médical

Je soussigné,

Docteur : _____ N° Ordre : _____

Certifie avoir examiné M. : _____

Et n'avoir constaté à ce jour aucune contre-indication à la pratique du tennis de table en compétition.

Fait à : _____ Le : _____

Cachet et signature du médecin :



REGLEMENT DU CLUB USVTT

Saison 2024-2025

Le règlement qui suit sera lu et approuvé par les parents et jeune adhérent en même temps que le règlement de la cotisation et la fiche d'inscription.

Article 1 : Membres

Le fait de s'inscrire aux entraînements dirigés implique le respect de son règlement intérieur.

En cas de désengagement ou d'exclusion, l'adhérent ne peut obtenir le remboursement même partiel de sa cotisation et des frais de licence engagés.

Article 2 : Responsabilité

Le club décline toute responsabilité en cas d'accident survenu à des personnes ou enfants pénétrant dans la salle sans être adhérent ou sans y être invité. Le club décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans la salle ou dans les vestiaires. (S'abstenir d'apporter bijoux ou objets de valeur).

Les enfants restent sous la responsabilité des parents, sauf pendant le temps des cours où ils sont sous la responsabilité de l'encadrant bénévole ou professionnel.

En cas de retard de l'entraîneur ou du responsable désigné, les enfants restent sous la responsabilité des parents.

Avant de déposer leur(s) enfant(s) au club, les parents doivent s'assurer qu'il y a bien un responsable dans la salle pour les accueillir. Pour le bon déroulement des entraînements et pour éviter de déconcentrer les joueurs, il est souhaitable que les parents n'interviennent pas pendant les séances. Toute entrevue avec l'entraîneur ne pourra avoir lieu qu'à la fin de la séance d'entraînement.

Article 3 : La tenue

Lors de la pratique du tennis de table en loisir ou en compétition, une tenue vestimentaire correcte est exigée : maillot, short ou pantalon de survêtement et chaussures de sport adaptées au sol de la salle. Le port du maillot du club est obligatoire lors des championnats par équipe. Les joueurs amènent leurs raquettes.

Article 4 : Déroulement de l'entraînement

Les horaires sont portés à la connaissance des adhérents et des parents ou représentants légaux au début de la saison sportive ou en temps utile en cas de changement imprévu. Il n'y a pas d'entraînement dirigé de Tennis de table pendant les vacances scolaires.

Les adhérents doivent respecter les horaires d'entraînement. Au début de l'entraînement les joueurs aident à la mise en place du matériel (tables, séparateurs...) sous la surveillance de l'entraîneur ou du responsable désigné. Durant l'entraînement les joueurs doivent effectuer les activités, exercices, jeux demandés.

A la fin de chaque séance, chaque joueur est tenu de ranger le matériel et de maintenir les installations propres (mise à la poubelle des bouteilles d'eau, papiers, ou autre). La fin de l'entraînement est déclenchée par l'entraîneur en aucun cas les adhérents ne quittent la salle sans son autorisation.

Article 5 : Respect du matériel

Chaque adhérent est tenu de respecter le matériel mis à sa disposition (tables, raquettes, séparations, filets, balles). Il est interdit de s'asseoir sur les tables de donner des coups de pieds ou de raquette dans les tables, séparations... Il restitue en fin de séance le matériel dans l'état dans lequel il l'avait obtenu. Les balles utilisées durant les séances d'entraînement restent au club et ne repartent pas dans le sac des joueurs.

Article 6 : Sanction

L'entraîneur et les responsables du club se voient le droit de mettre à l'écart un joueur dans le cas d'un mauvais comportement pendant l'entraînement. Le joueur restera à l'endroit indiqué jusqu'à la fin de l'entraînement sans perturber le bon déroulement du cours.

Après deux avertissements écrits ou verbaux pour le non-respect de ce règlement intérieur, l'adhérent sera exclu du cours jusqu'au règlement du contentieux qui le concerne étant entendu que les cotisations versées restent acquises au club. Une exclusion définitive ne peut être prononcée par le bureau qu'après avoir entendu l'adhérent en présence du responsable légal ou après réception de la part de l'intéressé de ses explications écrites.

Signature du responsable.

Signature du jeune adhérent

US TENNIS DE TABLE Vaux le pénil :

Responsable légal de l'enfant : Parent 1/ Parent 2/ les deux :

NOM de l'adhérent :

Prénom :

NOM de naissance de l'adhérent :

Sexe :

Date de naissance :

Commune Naissance :

Pays naissance :

Adresse :

N° :

Rue :

Code postal :

Ville :

N° de tel :

Liste rouge :

N° de portable :

Adresse e-mail des parents :

Personne à prévenir en cas d'accident, si autre que les parents :

Nom :

N° de tel :

PIECES A FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION ET A RENDRE AU PLUS VITE, pour prendre les licences et ce dans un souci d'assurance – L'inscription ne sera enregistrée qu'avec un dossier complet.

1. La présente Fiche d'inscription complétée

2. Certificat médical de moins de 3 ans OU questionnaire de santé pour MINEUR complété.

3. Règlement annuel à payer à l'inscription

4. 1 enveloppe timbrée avec Nom et adresse de l'enfant si pas d'e-mail fourni pour convocation à l'assemblée générale.

5. Coupon de prise de connaissance du règlement du club

6. Pass sanitaire obligatoire selon réglementation en vigueur

COTISATION

La cotisation est à régler dans sa globalité à l'inscription, possibilité de débiter en 2 ou 3 fois.

L'engagement est pris pour la durée de l'année scolaire complète et ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement sauf sur présentation d'un certificat médical, au prorata du temps restant sur la partie club, et si la durée de l'arrêt est supérieure à 3 (trois) mois.

AUTORISATION DE TRANSPORT :

Je soussigné(e).....autorise le club à transporter mon enfant.....pour se rendre sur les lieux de compétitions, manifestations sportives, sorties organisées pendant les stages, par transport collectif ou par véhicule individuel appartenant, soit à des membres ou dirigeants du club, soit à des parents et entraîneurs agissant bénévolement, et à en régler la cote part correspondante si besoin est.

Signature**AUTORISATION DE SORTIE :**

J'autorise, je n'autorise pas (rayer la mention inutile) mon enfant :à partir seul après l'entraînement.

En cas de refus : « je m'engage à diffuser auprès du club « US VAUX LE PENIL TENNIS DE TABLE la liste des personnes habilitées à venir chercher mon enfant ».

Signature**AUTORISATION POUR DIFFUSION DE PHOTO SUR INTERNET, PRESSE, OU TOUT AUTRE SUPPORT MEDIA :****(Rayer la mention inutile)**

« J'autorise (ou je n'autorise pas) le club « US VAUX LE PENIL TENNIS DE TABLE » à prendre des images photos et vidéo lors des cours, stages ou représentations et à les diffuser sur internet ou tout autre support de communication. Le club de «US VAUX LE PENIL TENNIS DE TABLE » s'engage à ne pas diffuser ces images sans l'autorisation des parents ou élèves majeurs concernés »

Signature**EN CAS D'ACCIDENT :**

J'autorise, je n'autorise pas (rayer la mention inutile) le club à prévenir le médecin du sport, les secours et à faire transporter mon enfant ou élèves majeures vers l'hôpital le plus proche.

Numéro de téléphone en cas d'urgence :**Signature****ENGAGEMENT DES PARENTS :**

Je m'engage à respecter les horaires d'entraînements de mon enfant : être présent à l'heure pour le début de l'entraînement et être ponctuel pour récupérer mon enfant.

Signature**RISQUES :**

Je reconnais avoir conscience des risques encourus inhérents à la pratique du tennis de table, je les accepte et ne pourrai en aucune manière tenir le club pour responsable des accidents intervenus dans le cadre de la pratique normale du sport.

Signature**PRECISIONS DU CLUB :**

Le Club (entraîneurs et dirigeants) est responsable des enfants **UNIQUEMENT** pendant les heures d'entraînements, compétitions, démonstrations manifestations sportives, organisés par le club ou autre organisme lié à la pratique sport. Avant et après, les enfants sont sous la responsabilité des parents.

Ecrire : « Lu et approuvé »

SIGNATURE :

Le

TENNIS DE TABLE

Vous avez envie de **découvrir le Tennis de Table** et le **plaisir de jouer ensemble** ?

OU ?

Gymnase Germain GEISSLER
Rue de la Libération
77000 Vaux-le-Pénil

QUAND ?

Entraînement, Loisir
=> Mardi & Vendredi

Compétition
=> Vendredi & Samedi

Libre
=> Dimanche matin (*)

POUR QUI ?

TOUS à partir de 8 ans

INSCRIPTION

Moins de 18 ans

80 € en loisir
100 € en compétition

Adultes

100 € en loisir

120 € en compétition

Tarif Famille

Nous consulter

Nous contacter :

Thierry Bentolila

■ 06.32.30.04.32

Pierre Jacquemart

■ 07.81.68.12.34

✉ usvtt77@gmail.com

<http://usvtt.kalisport.com>

Facebook : USVTT



Je joue quand ?



	Horaires	Type d'activité
LUNDI		
MARDI	20H00 - 22H30 20H15 - 21H15 21H15 - 22H15	Entraînement libre Entraînement encadré groupe A Entraînement encadré groupe B
MERCREDI		
JEUDI		
VENDREDI	20H00 - 22H30 20H00 - XXXX	Entraînement libre Compétition adulte (hors vacances scolaires)
SAMEDI	14H00 - 18H00	Compétition -18, -15, -13 ans (6 journées)
DIMANCHE	9H00 - 11H00	Libre pour tous*

(*) Sous réserve de maintien du créneau par la mairie



Ping-Passion



Où se trouve le Gymnase du Ping ?



Gymnase Germain GEISSLER
Rue de la Libération
77000 Vaux-le Pénil
Latitude : N 48.5323634
Longitude : E 2.673607



USVTT - TENNIS DE TABLE : Cotisations 2024 - 2025

Loisirs Jeune (de 8 à 18 ans)	80 €
Compétition Jeune (de 8 à 18 ans)	100 €
Loisirs Adulte	100 €
Compétition Adulte	120 €

Tarif famille : nous consulter

Pré-inscriptions et paiement possible par CB / Virement ou Prélèvement sur le site du club :
<https://usvtt.kalisport.com/cotisation-annuelle-saison-2024-2025>

Chèques sport (ANCV) acceptés

Paiement par chèque à l'ordre de USVTT.

Retrouvez-nous :

Sur notre site Internet : <https://usvtt.kalisport.com/>

Sur Facebook : <https://www.facebook.com/profile.php?id=61564452801434>